

Un site créé de toutes pièces
Frédéric Schatzlé
Président d'Elite Patrimoine



Le 26 novembre 2019, Frédéric Schatzlé reçoit un appel désagréable : la gendarmerie de Haute-Savoie l'informe qu'une plainte a été portée contre son cabinet pour une escroquerie de 100 000 €. « Ce n'est que le continuum d'événements qui ont commencé le 4 novembre 2019 quand une personne a tenté de joindre un collaborateur inconnu, explique le CGP. Ensuite, nous avons reçu des appels tous les jours ». Les escrocs avaient construit un site de toutes pièces en profitant du fait que le cabinet n'avait pas de site internet, pour proposer un compte sur livret avec un rendement à 5 % par trimestre et des placements sur option. Frédéric Schatzlé qui gère la fortune de grands noms du sport n'est pas étonné de ces phénomènes : « En cinq ans, cinq de nos clients ont subi une usurpation d'identité et deux ont été victimes d'une fraude à la carte bancaire ».